

Les entreprises du DM de plus en plus engagées dans la RSE !

Le Snitem a organisé, le 7 juin à Paris, un colloque entièrement dédié à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Une approche qui consiste à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans la gestion des entreprises... et qui gagne de plus en plus le secteur du dispositif médical.



Aujourd'hui pleinement conscientes des enjeux de la RSE, les entreprises du DM, quelle que soit leur taille, accélèrent leurs initiatives et adaptent leurs pratiques. Le colloque du 7 juin sur le thème « RSE en santé : Quels enjeux ? Quelles perspectives ? » a ainsi été l'occasion de revenir sur certaines actions concrètes lancées sur le terrain. Pierre-Frédéric Degon, directeur des affaires gouvernementales chez Abbott, a par exemple évoqué la création d'une filière de recyclage dédiée aux capteurs de glycémie usagés FreeStyle Libre. En effet, pour diverses raisons (faible tonnage, difficulté d'assurer la collecte au domicile

des patients répartis sur tout le territoire...), les filières déjà existantes n'étaient pas à même de traiter ces appareils de mesure en continu de la glycémie, apposés directement sur la peau et changés tous les 14 jours. Abbott a donc réfléchi à une solution sur-mesure... finalement agréée en 2021 par arrêté ⁽¹⁾ ! Il suffit désormais aux 500 000 patients concernés de déposer leurs capteurs usagés (26 par an) dans une enveloppe préaffranchie et disponible gratuitement via le site web du dispositif FreeStyle Libre ou leurs professionnels de santé (pharmaciens, endocrinologues...), a exposé M. Degon. « Les enveloppes sont ensuite directement acheminées par circuit postal auprès d'une usine partenaire située près de Lille, en vue du recyclage de leurs composants métalliques (argent, cuivre, zinc...) », a-t-il résumé.



Les entreprises du DM, quelle que soit leur taille, accélèrent leurs initiatives et adaptent leurs pratiques.



UNE ANALYSE COMPLÈTE DU CYCLE DE VIE

Le CHU de Rennes a quant à lui noué, en 2021, un partenariat avec Philips pour réduire l'empreinte carbone d'une salle de radiologie interventionnelle. « Le CHU a, très tôt, souhaité mettre le développement durable au cœur de son activité et a, dès 2011, créé une commission

dédiée en son sein », a reconnu Guylaine Joliff, chargée d'opération de travaux et développement durable au sein de l'établissement. Tri et réduction des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (les DASRIA, - 20 % en quelques années), sobriété énergétique, bilan carbone complet, politique d'achats responsable... les actions menées ont été diverses. C'est donc tout naturellement que le CHU s'est ensuite rapproché de Philips pour, dans un premier temps, procéder à l'analyse complète du cycle de vie d'un équipement d'imagerie de pointe récemment acquis, en tenant compte de l'extraction des

UN GUIDE, UN BAROMÈTRE, DES POSITIONS COMMUNES...

Le Snitem a, pour rappel, constitué un groupe de travail dédié à la RSE en 2020 et élaboré, en partenariat avec le cabinet de conseil Alcimed, un guide pratique « Innover par la RSE » pour proposer aux entreprises une méthodologie et une série d'exemples concrets pour structurer une démarche RSE. « Au-delà de la création d'outils à destination des adhérents, le groupe effectue une veille sur le sujet, travaille à l'élaboration de positions communes pour porter la voix des fabricants de dispositifs médicaux et s'investit dans de nombreux travaux menés au sein de l'écosystème, que ce soit au sein de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP), du Comité pour le développement durable en santé (C2DS), des Rencontres de pharmacologie et de recherche clinique pour l'innovation et les technologies de santé (Ateliers de Giens)... », a pointé Virginie Delay, directrice RSE chez SGH Medical Pharma et présidente du groupe RSE du Snitem. L'occasion d'échanger, entre autres, sur des pratiques vertueuses en matière de fabrication, d'approvisionnement et d'utilisation des produits de santé. Enfin, le groupe de travail, en partenariat avec Alcimed, a lancé, en 2022, un baromètre pour évaluer l'implémentation de la RSE au sein des entreprises du DM. Au total, 40 entreprises ont répondu, dont 55 % de PME. Parmi elles, 40 % ont déjà entamé des démarches de type évaluation RSE EcoVadis, 25 % ont déjà effectué un bilan carbone complet et 73,5 % ont engagé une stratégie RSE intégrée. En effet, 62 % d'entre elles considèrent la RSE comme importante pour l'industrie du DM et 48 % reçoivent des demandes en ce sens de la part de leurs fournisseurs et clients.

matières premières nécessaires à la fabrication de l'équipement, de son packaging, de son transport depuis le site d'assemblage (aux Pays-Bas), de son usage et, enfin, de sa prise en charge en fin de vie. « Le développement durable fait partie de l'ADN de Philips depuis plus de 20 ans ; nous avons donc été ravis d'être sollicités par l'un de nos partenaires sur cette thématique », s'est félicitée Mélissa Vincent, responsable recherche et innovation au sein de l'entreprise.

UNE COLLABORATION FABRICANT/CHU

Une collaboration étroite s'est ainsi mise en place avec « les équipes de l'hôpital, que ce soient les radiologues, les manipulateurs radio, les ingénieurs biomédicaux, les équipes soignantes et techniques, le service achat... » sans oublier la direction générale de l'établissement, a souligné Mme Joliff. L'occasion, par exemple, de soulever la question de l'usage efficient de l'équipement sur le plan énergétique et d'évoquer l'idée, pour réduire sa consommation, de l'éteindre entre les procédures. Un « geste simple » qui, selon les radiologues interventionnels et les manipulateurs radio, « peut être totalement incorporé dans leur flux de travail tout en restant tout à fait compatible avec une prise en charge optimale des patients », rappelle Mme Vincent. Une « réflexion commune s'est également engagée pour aller encore plus loin dans l'éco-conception de l'équipement, en accord avec les pratiques des utilisateurs », ont poursuivi les deux intervenantes. L'étape suivante est désormais de procéder à l'étude de tout l'environnement de la salle de radiologie. Et la thématique de la RSE fait des émules. « Elle a commencé par mobiliser un noyau dur de passionnés du sujet avant d'intéresser, petit à petit, de nombreuses équipes et fonctions, y compris au sein d'autres services de l'établissement, qui souhaitent désormais s'emparer du sujet », s'est félicitée Guylaine Joliff, tout en ajoutant que ce type de projets est « très valorisant pour le CHU ».

AU-DELÀ DE L'ENVIRONNEMENT, LE SOCIAL

Depuis le 10 mai, les quelque 300 tonnes de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) de l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine) sont, quant à elles, broyées et stérilisées au sein même de l'établissement, puis brûlées pour alimenter le réseau de chauffage urbain de la ville ainsi que certaines communes du Val-d'Oise... Preuve d'une réelle prise de conscience des acteurs de santé. Mais la RSE va bien au-delà de l'impact sur les écosystèmes et la santé humaine, puisqu'elle inclut un volet

8 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DUES AUX ACTIVITÉS DE SOINS

La table ronde traditionnellement organisée à l'occasion de l'assemblée générale du Snitem a, elle aussi, porté sur les enjeux de la RSE au sein du secteur du DM. L'occasion pour trois entreprises de témoigner de leurs engagements en la matière... mais aussi de faire le point sur des chiffres percutants : le système de santé français représente 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, selon The Shift Project, laboratoire d'idées créé en 2010 en France, qui s'est



donné pour objectifs l'atténuation du changement climatique et la réduction de la dépendance de l'économie aux énergies fossiles. Les produits de santé

représentent une part prépondérante de ces émissions, puisque 30 % d'entre elles sont dues aux médicaments et 20 % aux dispositifs médicaux.

social, qui peut se traduire par des objectifs en matière de conditions de travail, de bien-être et de motivation des collaborateurs. Canon Medical France s'attache ainsi à la transmission des savoirs et la formation des plus jeunes, en accueillant de nombreux stagiaires et alternants. « Ils représentent environ 10 % de nos effectifs », a détaillé Agnès Behar, directrice des ressources humaines au sein de l'entreprise et également en charge des questions liées à la RSE. L'inclusion, l'égalité des genres ou encore, l'adaptation des postes aux personnes en situation de handicap sont aussi des valeurs fortes soutenues par l'entreprise. Elle figure d'ailleurs parmi les sponsors du programme « Sport et Handicap by Snitem » (lire article page 10), dans le cadre duquel elle soutient financièrement des para-athlètes et accueille certains d'entre eux dans ses locaux pour sensibiliser les équipes sur le sujet !

DES DÉFIS IMMENSES ET COLLECTIFS

Malgré ces belles initiatives, une question clé subsiste : comment et selon quelles modalités continuer à concevoir des produits de santé innovants pour répondre aux besoins des patients et des professionnels de santé, en respectant les exigences élevées de qualité, de sécurité et de performance auxquelles ils sont soumis, tout en s'inscrivant dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale ? « Les défis sont immenses et collectifs.

Les replays et présentations des intervenants sont disponibles.

Success story, enjeux réglementaires, solutions pour déployer une démarche RSE, dispositifs d'accompagnement de BPI France... toutes les interventions de ce colloque sont sur le site du Snitem !

<https://www.snitem.fr/actualites-et-evenements/evenements-du-dm/rse/>

Ils ne pourront être surmontés que si tous les acteurs de la chaîne de production et de distribution, mais aussi les établissements de santé, les professionnels de santé et les patients, travaillent ensemble... », a insisté Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem, à l'occasion du colloque. Ils impliquent également « une compréhension claire des enjeux par les pouvoirs publics pour pouvoir accompagner au mieux cette transition majeure », en particulier à l'heure où le Parlement est en train d'examiner un projet de loi relatif à l'industrie verte⁽²⁾.

(1) Arrêté du 14 avril 2021 portant agrément d'un système individuel de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers.

(2) Adopté en première lecture par le Sénat le 22 juin dernier, il entend faire de la France une championne de l'industrie verte et favoriser une réindustrialisation décarbonée du pays.